

*Quaderni di Linguistica* 3  
UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA  
ISSN 2239 6748 – N. 3 LUGLIO 2012

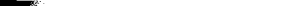
Plurilinguisme et internationalisation  
à l'université: formes, instruments, objectifs

*In memoria di Régine Laugier*

*a cura di*  
*Roberta De Felici e Enrica Galazzi*



UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA  
Dipartimento di Linguistica



UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA  
Quaderni di Linguistica  
N. 3 - Luglio 2012  
ISSN 2239 6748

Hanno collaborato

Régine Laugier<sup>†</sup>  
Mélisandre Caure  
Mathilde Anquetil  
Anna Franca Plastina  
Ian Michael Robinson  
Rossella Pugliese  
Valeria Anna Vaccaro  
Andrea Francesco Bilotto  
Domenico Sturino  
Serafina Filice  
Roberta De Felici

Redazione:  
Dipartimento di Linguistica  
Università della Calabria  
Dott.ssa Maria Florio  
Dott.ssa Maria Caria

Autorizzazione del Tribunale di Cosenza  
n. 44 del 2011 del 02/04/2011  
Registro stampa n. 5 del 2011

© UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA  
Dipartimento di Linguistica

**Direttore**

Prof. Francesco Altimari

**Comitato di garanzia scientifica**

- Prof. Francesco Altimari
- Prof.ssa Carmen Argonizzio
- Prof.ssa Eleonora Bilotta
- Prof. Rocco Distilo
- Prof. Roberto Guarasci

**Comitato editoriale e dei partecipanti**

- Prof.ssa Régine Laugier
- Prof.ssa Enrica Galazzi
- Dott.ssa Roberta De Felici
- Dott.ssa Valeria Anna Vaccaro

## *Plurilinguisme et internationalisation à l'université: formes, instruments, objectifs*

### **Contenuti**

Introduzione L'internazionalizzazione: una sfida alla quale tutti siamo chiamati a rispondere <i>Enrica Galazzi</i>	7
Les cours curriculaires en langue: objectifs et enjeux <i>Régine Laugier<sup>†</sup></i>	13
L'université: un cadre propice à une formation au plurilinguisme <i>Mélisandre Caure</i>	21
Pour une politique linguistique universitaire au service d'une internationalisation plurilingue et durable, un rôle pour la réflexion francophone? <i>Mathilde Anquetil</i>	31
Internationalisation-at-Home: The Pedagogical Action of Exploring Intercultural Sensitivity <i>Anna Franca Plastina</i>	47
Teacher mobility: two countries, two EFL experiences <i>Ian Michael Robinson</i>	61
La laurea "doppia" italo-tedesca all'Unical: contenuti e obiettivi <i>Rossella Pugliese</i>	73
Senso e pratica in un percorso di cooperazione tra università straniere <i>Valeria Anna Vaccaro</i>	85
Mixed language communication in a plurilingual university context: a case study approach <i>Andrea Bilotto</i>	95

International mobility: the case of intercultural mediation for incoming chinese students <i>Domenico Sturino</i>	105
CLIL dimensions: multi-skilling for the Global Age <i>Serafina Filice</i>	119
Du plurilinguisme ou de "L'intérêt de parler d'une seule voix mais en plusieurs langues" <i>Roberta De Felici</i>	135

## Pour une politique linguistique universitaire au service d'une internationalisation plurilingue et durable, un rôle pour la réflexion francophone?

Mathilde Anquetil

Università di Macerata

Internationalisation est devenu le mot d'ordre de nos universités. L'internationalisation n'est plus seulement synonyme d'échanges dans une communauté intellectuelle, elle entre dans les critères qui quantifient la qualité déterminant ensuite les lignes budgétaires accessibles. Ainsi ce qui était de l'ordre de l'idéal de l'universalité des savoirs et renvoyait à l'histoire des universités médiévales avec leur communauté savante, lorsqu'étudiants et professeurs circulaient en Europe et les cours se tenaient en latin, bouleverse profondément des universités qui s'étaient entre temps figées en institutions nationales. Le programme Erasmus est venu introduire la nécessité de penser à l'équivalence des programmes de cours; le processus de Bologne a ensuite abouti à une vaste standardisation des cursus eux-mêmes avec la réforme des diplômes et l'introduction des crédits ECTS. Ce processus positif et nécessaire est cependant en train d'introduire une nouvelle vague de standardisation au niveau linguistique. Les étudiants Erasmus étaient censés apprendre la langue du pays de leur choix pour y suivre une formation, le programme faisait partie d'une vaste promotion visant à l'éducation interculturelle pour une nouvelle citoyenneté européenne. Mais avec la massification des échanges et leur élargissement en dehors des confins européens, une forte pression s'exerce pour que les enseignements se tiennent partout en anglais comme nouvelle *lingua franca* de la communauté universitaire mondiale. Quelle position adopter face à cette lame de fond?

Il nous semble qu'une réflexion attentive doive être menée dans les universités pour éviter cette dérive qui annihile les raisons mêmes de la mobilité académique (des professeurs comme des étudiants) car pourquoi donc circuler si les mêmes enseignements standardisés sont dispensés dans tous les établissements. L'enseignement en anglais implique par exemple que l'on propose aux étudiants des bibliographies en anglais favorisant systématiquement la pensée anglo-saxonne, au détriment de la vitalité des courants de pensée locaux.

Une politique linguistique globale des établissements s'impose, non pour revenir à des nationalismes étroits, voire dangereux, mais pour garantir la démocratie linguistique lorsque le plurilinguisme affiché dans les discours n'est que paravent idéologique (Maurer, 2011) pour cacher un bilinguisme anglophile obligé. Notre objet est de proposer des mesures concrètes en ce sens, et en particulier d'exami-

ner le rôle que les centres linguistiques universitaires pourraient jouer pour favoriser une flexibilité véritablement plurilingue et une communication interculturelle au sens fort dans l'internationalisation des savoirs. Nous tenterons ici d'apporter quelques éléments de la réflexion francophone espérant qu'ils pourront être utiles aux débats sur les universités italiennes, puis nous proposerons quelques stratégies concrètes pour arrimer l'internationalisation à la diversité linguistique et culturelle.

### 1. Etat des lieux des évolutions linguistiques récentes dans l'université italienne

Nous détectons trois éléments alarmants dans l'évolution des pratiques linguistiques dans le système universitaire.

Tout d'abord le lien croissant entre l'internationalisation et l'orientation vers le "tout-anglais" comme réponse dominante. Le programme Erasmus n'avait pas bouleversé l'offre didactique proposée uniquement en italien, exclusivité que nous déplorions (Anquetil 2006) comme occasion manquée d'insérer la diversité par une confrontation active avec les cultures étrangères. Mais depuis, l'Italie a réagi à son manque d'attractivité académique en Europe en ouvrant largement ses portes à des publics non européens, en particulier à de gros contingents d'étudiants chinois. Ceux-ci représentent désormais un pourcentage élevé du public étranger dans les universités et sont d'autant plus courtisés que les universités sont à la recherche d'étudiants pour compenser les baisses d'effectifs et remonter la pente de la faible internationalisation. Une forte pression s'exerce de la part de ces nouveaux publics, auxquels emboîte le pas celui des étudiants Erasmus, pour jouir d'une

offre de formation directement accessible à l'arrivée. Cette évolution est aussi dictée par la nécessité de rentabiliser au maximum le temps de séjour qui tend à se réduire, éliminant le semestre d'adaptation linguistico-culturelle nécessaire à l'intégration effective des étudiants étrangers. Ainsi faute d'un aménagement linguistique dès la diversification introduite avec les Erasmus (possibilité de passer les examens dans des langues différentes, distinction des compétences requises entre langues de production et langues de réception, insertion de cours en langues différentes, accueil de langues passerelles...), l'entrée massive et courtisée d'étudiants culturellement distants a fait basculer l'enseignement aussi dans des cursus entièrement en anglais qui risquent aussi de devenir des ghettos de l'internationalisation. En effet ces cursus en anglais sont si peu fréquentés par les étudiants italiens que le Politecnico de Turin tentait en 2007 de les y attirer en proposant une exemption de frais d'inscription aux étudiants italiens pour suivre le cursus en anglais, soulevant des polémiques quant à une discrimination paradoxale par la maîtrise de la langue anglaise (Di Stefano 2011), plus récemment (Massimo 2012)<sup>1</sup> le Politecnico di Milan annonce

<sup>1</sup> Article de Manuel Massimo sur *La Repubblica* (02.02.2012) "Università, le italiane puntano all'estero".

que les cours de Master se tiendront entièrement en anglais à partir de 2014-2015, cette annonce s'accompagnant d'un plan de recrutement de *visiting professors*. Les enseignants non anglophones vont-ils être discriminés dans leur propre pays, aggravant la situation des jeunes chercheurs qui prennent déjà la route de l'émigration vu le manque de perspectives en Italie?

L'Observatoire Economie, Langues et Formations de l'Université de Genève<sup>2</sup> a désormais quantifié ce que coûte à chaque pays la domination de la langue anglaise dans son système de formation, et quel est le bénéfice inverse du Royaume-Uni. Michele Guazzola (2010), élève italien de François Grin, a analysé comment la seule prise en compte quantitative de la fréquentation d'étudiants étrangers comme critère d'internationalisation peut amener des effets pervers, en terme de stratégies internationales de détournements des critères nationaux de sélection qualitative des étudiants à l'entrée de l'éducation supérieure, en terme d'appauvrissement linguistique par concentration sur la seule langue anglaise au détriment de la croissance des savoirs en langue maternelle, si ce n'est d'appauvrissement conceptuel et notionnel des enseignements tenus en langue étrangère par des non-natifs adaptant au mieux leurs savoirs et compétences en anglais pour d'autres non-natifs. On assiste par exemple à des enseignements qui ne se fondent plus sur les propres résultats de recherche du professeur

chargé de cours (sauf cas de professeurs invités en provenance des universités de langue anglaise) mais sur la diffusion de recherches et bibliographies en anglais de leur domaine. Cela peut mener à une rupture ou à un conditionnement du lien constitutif entre enseignement et recherche.

La deuxième évolution à laquelle nous assistons est celle de la progressive disparition de l'offre de langues autres que l'anglais dans de nombreuses facultés, c'est le cas récemment des facultés d'Economie qui suppriment la deuxième langue étrangère des cursus: elle devient facultative en concurrence avec les stages et séminaires complémentaires. Ce créneau infime pour le plurilinguisme n'est plus même prévu dans les facultés scientifiques. Actuellement les enseignements résiduels ont déjà été déclassés comme "Ulteriori Conoscenze Linguistiche" ou "Idoneità senza voto" où il est difficile de maintenir un niveau d'exigence en lien avec un secteur, celui des échanges commerciaux, porteur d'une tradition séculaire de médiations interculturelles entre les hommes et les biens.

La troisième évolution est potentiellement plus porteuse de plurilinguisme: c'est l'essor de l'enseignement de l'italien langue étrangère dans les universités, enseignement réclamé avec force directement par le public international, prévu par les accords Erasmus et Marco Polo, mais aussi par des programmes de soutien à l'internationalisation des études cherchant à attirer

<sup>2</sup> Voir travaux et publications de François Grin et Michele Guazzola  
<http://www.unige.ch/traduction-interpretation/recherches/groupes/elf/observatoire.html>



des talents étrangers en Italie en vue de son développement: *Invest your Talent in Italy*<sup>3</sup>. Cependant on remarque que les cours d'italien langue seconde n'ont pas encore trouvé leur place dans l'offre académique officielle et sont souvent relégués dans les Centres Linguistiques où ils sont dispensés par des personnels précaires, sans attribution autonome de crédits ECTS, plus comme apprentissage d'une langue de socialisation et d'intégration, que comme langue académique d'accès aux enseignements en italien<sup>4</sup>.

#### *Etat des lieux dans les Centres Linguistiques*

Les centres linguistiques vivent un moment paradoxal: le nombre d'enseignants qui leur sont rattachés a eu tendance à croître, en raison du rattachement progressif des anciens lecteurs affectés aux facultés et en raison de la diversification croissante des langues enseignées, mais leur extrême précarité financière fait qu'on assiste actuellement à un mouvement de fermeture de ces centres, avec une nouvelle dispersion des enseignants. L'ambiguïté de leur statut de centre de service et non de recherche et d'enseignement (à part quelques exceptions comme le CILTA de Bologne qui s'appuie sur la tradition de son fondateur le linguiste Luigi Heilmann) les expose à tous les plans d'austérité des universités, lorsque les administrations centrales considèrent les enseignements communicatifs qui y

sont dispensés comme services accessoires et non institutionnellement obligatoires.

Cette ambiguïté se reporte sur l'évaluation des compétences à l'issue des formations qui y sont dispensées. Les examens finaux ne donnent pas généralement pas accès à des crédits ECTS, les simples certificats de fréquence ou de niveaux ne sont pas toujours validés par des instances de qualité, d'où une requête montante de certifications étrangères. Si cette ligne devait passer les centres linguistiques universitaires se seraient plus que des centres de préparation pour les tests conçus par les agences internationales, dans un vaste transfert de compétences et de fonds vers ces agences.

Enfin les centres linguistiques restent actuellement trop souvent des lieux de cohabitation des diverses langues plus que de coopération dans des projets de promotion transversale du plurilinguisme. On déplore en particulier le manque de liens entre la didactique des langues étrangères et celle de l'italien langue seconde qui ont pourtant partie liée.

## **2. Politiques linguistiques, réflexions francophones**

### *L'écologie des langues.*

Nous assistons dans l'enseignement supérieur à une dégradation importante de la position des deuxièmes grandes langues étrangères: français, espagnol, allemand, dégradation qui affecte

<sup>3</sup> <http://www.postgradinitaly.esteri.it/postgradinitaly>

<sup>4</sup> A noter cependant la récente publication d'un manuel d'enseignement de l'italien pour étudiant universitaire: *Uni.Italia* aux éditions Le Monnier (Elenora Fragai et al.).

particulièrement le français qui jouissait encore récemment d'un statut de première langue étrangère. On sait que la défense du français est particulièrement combative en France, du moins dans la sphère des politiques publiques, ce qui lui a valu bien des critiques contre ses excès de chauvinisme. Récemment cette politique s'est délestée en partie de ce penchant nationaliste pour chevaucher le cheval de bataille de la défense du plurilinguisme, avec en particulier une alliance renforcée avec l'Union Latine, un nouveau soutien aux programmes sur l'intercompréhension et le dépassement d'un purisme anachronique. En reste-t-il quelques aspects utiles pour penser la situation italienne?

On rappellera que c'est non seulement la France mais bien l'ensemble des pays francophones de l'ONU qui mena la difficile négociation des accords du GATT pour la préservation de ce qu'on appela "l'exception culturelle" ou préservation des produits culturels des lois de libre-échange interdisant les financements publics aux productions culturelles en langue nationale. Cette politique est importante car contrairement aux documents du Conseil de l'Europe, la défense du plurilinguisme s'y fait concrète et contraignante. Hélas en temps de restrictions budgétaires il ne semble pas que le gouvernement italien ait fait un objectif prioritaire que de financer un politique de diffusion de l'italien.

Sur le front de la diversité linguistique interne, on retiendra la reconnaissance partielle des "langues de France" par la Délégation Générale aux Langues de France, quoique la

France n'ait pas ratifié la Charte Européenne sur les langues régionales ou minoritaires; l'Italie est restée au milieu du gué par une signature sans ratification. Cependant le statut des régions autonomes italiennes leur permet de mettre en place de véritables politiques linguistiques scolaires bilingues, tandis que l'école continue en France à être essentiellement monolingue, sur la lignée du français comme langue d'intégration républicaine.

Il semble que la France ait fait sienne la réflexion de Louis-Jean Calvet sur l'écologie des langues, avec une défense prioritaire du français comme langue "super-centrale", une position remise en question car dans un schéma à niveaux gravitationnels (Calvet 1999) – langue hypercentrale, langue supercentrale, langue centrale langue locale –, ce sont bien les niveaux intermédiaires les plus menacés, en particulier la langue de l'état, éventuellement internationale, mais qui se trouve comprimée entre l'anglais de la globalisation et les parlers locaux de l'agrégation sociale de proximité.

La mondialisation suppose la diffusion d'une culture de masse (cinéma, télévision, restauration de type McDonald's, etc.) qui s'accommode de micro-cultures (et leur consacre des expositions, des musées) mais supporte mal l'exception culturelle, la résistance (le cinéma français, japonais, italien...), et que de la même façon elle accepte volontiers l'éclatement en micro communautés linguistiques mais supporte mal les langues intermédiaires, super centrales qui sont, localement, autant de points de résistance. [...]

L'Europe, si elle se pliait à cette loi, pour-

rait ainsi aller vers la domination de l'anglais coexistant avec une pluralité de "petites" langues comme le galicien, le catalan, le basque, le corse, l'alsacien, tandis que le français et l'espagnol seraient lentement ramenés à un statut de langues centrales, de langues régionales, et non plus super centrales. (Calvet 2002)

L'italien ne se trouve-t-il pas lui aussi dans cette position, avec un statut encore plus fragilisé par la vitalité des langues et dialectes régionaux même hors des régions autonomes? Si le soutien de l'université venait à lui manquer, l'italien pratiqué socialement risquerait de perdre sa richesse en tant que langue littéraire et scientifique, pour se réduire à une langue de socialisation nationale élémentaire véhiculée en particulier par la télévision.

#### *Un nouveau rôle pour les enseignants de langues*

Avec la prise de conscience des enjeux, la profession d'enseignant de Français Langue Etrangère, se charge de valeurs politiques, dans le sens d'une prise d'engagement forte en faveur du plurilinguisme dans l'apprentissage des langues. Ainsi par exemple Jean-Marc Defays (université de Liège) dans son intervention d'ouverture au congrès européen de la Fédération Internationales des Professeurs de français réunis à Prague, en appelle aux "*Responsabilités du professeur de langues face à la globalisation*".

La question est de savoir si le professeur de langues n'a pas d'autres choix que de se conformer à ces attentes de types économiques, politiques, sociales, ou s'il a

toujours la possibilité de penser son métier, non seulement sur le plan des méthodes mais aussi de ses principes et de ses finalités, et de proposer, en tant qu'expert comme en tant que citoyen, des alternatives aux tendances dominantes et parfois exclusives auxquelles on lui demande généralement de souscrire. [...]

On est en droit de se demander si l'avenir à plus long terme, dans une perspective durable et équitable du développement, n'encourage pas, à moins qu'il ne l'impose, à défendre et à illustrer une conception moins instrumentale et plus humaniste de l'enseignement et de la formation, et si ce n'est pas de la responsabilité même du professeur de langues, a fortiori s'il enseigne le français et la francophonie, de promouvoir le plurilinguisme et l'interculturalité dont les prochaines générations auront besoin pour éviter l'enfer de la langue, la culture et la pensée uniques." (Defays, 2011)

Il ne faut pas lire là une réaction d'amertume au déclin du seul français, mais une interrogation sur le plurilinguisme que porte en soi l'enseignement du français et qui en peut en faire un interlocuteur pertinent pour l'Université italienne quant à l'*Educazione linguistica* (De Mauro).

Quelques considérations cependant sur le statut en mutation du français: son déclin en termes numériques est compensé par la contribution que la réflexion sur la francophonie apporte au débat sur l'éducation aux/par les langues. Si "la francophonie est un humanisme" (S. Farandjis, 2000, Philosophie de la francophonie) son discours – dialogue des cultures, éducation à la paix, défense des langues ré-

gionale ou minoritaires – et sa pratique – réflexion ininterrompue sur la didactique des langues, sur le statut des langues (maternelle, première, seconde, officielle, étrangère...) sur le binôme langue-culture, l'interculturel (plus que le pluriculturel) – lui reconnaissent une place au cœur des concepts fondateurs de l'éducation linguistique. (Lévy 2006)

Mais comment traduire en actions ces orientations, dans un contexte pour le moins peu favorable? Quelles nouvelles tâches s'imposent dans le cahier de charge du professeur universitaire de langue outre la recherche et la transmission de savoirs linguistiques et culturels. Nous souhaiterions proposer quelques pistes pratiques.

### 3. Stratégies pour une politique linguistique universitaire favorable au plurilinguisme

Anna Kruchinina de l'Université de Saint-Petersbourg propose au congrès de la FIPF à Prague, dans la liste de mesures à prendre: "l'élaboration d'un document cadre intitulé *Principes de la politique linguistique universitaire plurilingue*". Elle souligne la nécessité d'actions conjointes entre langues dans une politique volontariste de démarchage, de présentation de la "question linguistique" auprès de toutes les instances. Que faire pour notre part auprès de l'université italienne?

Les centres linguistiques pourraient porter ce projet d'une définition de la

politique linguistique des universités. Le Memorandum de Wulkow<sup>5</sup> signé par les responsables de des centres linguistiques de nombreuses universités européennes montre la voie d'une politique universitaire humaniste qualifiante et donne des pistes pour renforcer le rôle des centres dans l'internationalisation. La réunion européenne du CERCLES à Frascati en novembre 2010<sup>6</sup> sur le projet d'un processus de qualité autonome des centres de langues européens fait partie de cette stratégie (Thonn 2012). Dans la liste des critères en cours de définition pour le label de qualité des centres, on trouve dans les premières positions la suggestion de définir une politique linguistique universitaire globale en coopération avec la mission reconnue au Centre linguistique.

#### *Stratégie n° 1: définir une politique de communication universitaire plurilingue*

Une simple présence multilingue de l'information inscrit la diversité linguistique sur le site de l'université. Ainsi nous rappelons combien il serait positif de traduire (avec les étudiants en lien avec les cours de médiation linguistique et culturelle) les pages principales du site de chaque université, en commençant par celles qui sont destinées aux étudiants internationaux.

Mais cette information fixe ne suffit pas c'est toute une dynamique plurilingue qu'il faut inscrire dans les pra-

<sup>5</sup> <http://www.ranacles.org/index.php>

<sup>6</sup> <http://www.claiusm.it/attivita-e-progetti/22-seminar-guidelines-for-qquality-assessmentq-frascati-2528-11-10>

tiques communicatives universitaires. On pourrait s'inspirer des universités catholiques romaines à vocation universelle, comme la Pontificia Università Gregoriana, qui déclare dans son règlement:

È fondamentale che lo studente possieda solide conoscenze d'italiano, poiché la maggior parte dei corsi sono impartiti in tale lingua. Lo studente potrà sostenere gli esami (scritti ed orali) e presentare elaborati e tesi in una delle sei lingue ufficiali della Gregoriana (italiano, inglese francese, spagnolo, tedesco e portoghese), [...] oltre al latino, con il consenso del Professore. ([www.unigre.it](http://www.unigre.it))

C'est-à-dire que l'on pourrait diversifier les langues de production des étudiants, non seulement en faculté de langues, pour les situations d'examens oraux ou écrits, de façon officielle, sachant que cela se pratique en coulisse dans les examens avec les étudiants Erasmus. Les étudiants seraient autorisés à utiliser la langue qu'ils maîtrisent le mieux, instaurant un code switching avec le professeur comme il est d'usage admis dans la communication bilingue (Lüdi, Py 1986) et en intercompréhension.

Les fiches de présentation des professeurs pourraient aussi comporter la mention explicite des langues parlées et comprises; un tel recensement ferait apparaître la richesse de la diversité linguistique portée par un corps professoral internationalisé par des parcours de mobilité parfois plus complexes

qu'eux-mêmes ne le donnent à voir officiellement. Cette suggestion vaut pour les enseignants des Centres Linguistiques, en témoigne cette page<sup>7</sup> du CLA de Macerata qui sous l'impulsion de sa directrice Danielle Lévy avait ouvert un espace pour des biographies langagières mises en textes.

Le CLA de l'Università di Perugia a, par ailleurs, inauguré un système de financement qui lui donne une certaine autonomie, la mettant à l'abri des coupes sombres des administrations centrales, tout en garantissant une offre didactique diversifiée: chaque étudiant paie une petite somme annuelle obligatoire (10€) séparée dans les frais d'inscription, qui permet une autonomie de gestion de ce centre transversal à toutes les facultés. On pourrait imaginer en prolongement une véritable inscription linguistique à l'université avec une fiche d'autoévaluation, comme première ébauche d'un profil linguistique valorisant la diversité. Un tel recensement serait intéressant comme outil de programmation de la formation linguistique mais aussi comme signalisation de compétences plus recherchées, comme premier pas vers des tandem de langues, engageant les étudiants italiens dans des relations d'échange avec les étudiants de profil plus international.

*Stratégie n° 2: pérenniser les programmes de préparation à la mobilité en les liant avec l'accueil des étudiants internationaux*

Les programmes d'accueil des étu-

<sup>7</sup> <http://www.unimc.it/cla/presentazione/le-biografie-linguistiche-del-cla>

diants Erasmus jouissent d'un financement particulier de l'agence LLP, ils se sont donc installés dans une certaine gestion de routine. Il s'agirait de les étendre à la préparation des étudiants outgoing par des protocoles de formation conjointe (Anquetil 2006, Anquetil 2012): tandem, préparation de dossiers bilingues par université avec témoignages et passages d'expérience, liens avec les professeurs responsables des échanges, journées d'orientation pour les futurs candidats avec participation des étudiants originaires de ces universités et des étudiants y ayant séjournés. On peut aussi favoriser la participation des étudiants étrangers dans les cours de langues dont ils sont locuteurs de langue maternelle, ce qui est l'occasion pour ces derniers de sortir de la "bulle Erasmus" et de se lier d'amitié avec des étudiants locaux.

*Stratégie n° 3: lier une alliance stratégique à long terme entre les langues étrangères et l'italien langue étrangère*

Les cours d'italienne langue étrangère restent trop souvent en marge de la vie académique. Ils ne trouvent pas de "parrains" à l'intérieur des conseils de facultés pour ouvrir des postes d'enseignement, pour insérer les cours dans les cursus, pour faire pression sur les autorités ministérielles pour faire entrer ces enseignements dans les disciplines académiques et les cursus. La didactique du FLE a connu cette lutte

(Galisson 1986) pour se donner et faire reconnaître sa qualification disciplinaire autonome, c'est donc le moment de soutenir les collègues d'italien langue étrangère dans leur difficile insertion académique. L'internationalisation avec des cursus en anglais peut être l'occasion d'introduire l'italien dans les choix de langues étrangères en lieu et place de l'anglais qui est un pré-requis dans ces cursus. Certains décideurs peuvent être sensibles à l'argument du cours d'italien tenu en anglais comme *lingua franca*<sup>8</sup>, qui devient alors une langue passerelle (Robert 2008), en particulier pour les étudiants asiatiques.

*Stratégie n° 4: introduire les langues dans les enseignements disciplinaires*

Plusieurs entrées sont possibles pour les langues, outre les enseignements. On assiste aujourd'hui à l'institutionnalisation de la pédagogie CLIL/EMILE dans les lycées italiens, et à sa problématisation. Des études similaires doivent être entreprises en particulier pour enquêter sur le rapport entre la qualité de la formation disciplinaire et sa transmission dans une langue-culture étrangère. Quoiqu'il en soit des réserves que l'on peut émettre sur ce rapport non ou peu didactisé dans l'enseignement supérieur, – car il aboutit souvent à des simplifications de contenus notionnels et à un appauvrissement du processus dialogique de cons-

<sup>8</sup> Pour un exemple à l'Université de Macerata pour la faculté de Sciences de la Formation <http://docenti.unimc.it/docenti/francesca-vitrone/2010/italian-language-and-culture-for-international>

dants Erasmus jouissent d'un financement particulier de l'agence LLP, ils se sont donc installés dans une certaine gestion de routine. Il s'agirait de les étendre à la préparation des étudiants outgoing par des protocoles de formation conjointe (Anquetil 2006, Anquetil 2012): tandem, préparation de dossiers bilingues par université avec témoignages et passages d'expérience, liens avec les professeurs responsables des échanges, journées d'orientation pour les futurs candidats avec participation des étudiants originaires de ces universités et des étudiants y ayant séjournés. On peut aussi favoriser la participation des étudiants étrangers dans les cours de langues dont ils sont locuteurs de langue maternelle, ce qui est l'occasion pour ces derniers de sortir de la "bulle Erasmus" et de se lier d'amitié avec des étudiants locaux.

*Stratégie n° 3: lier une alliance stratégique à long terme entre les langues étrangères et l'italien langue étrangère*

Les cours d'italienne langue étrangère restent trop souvent en marge de la vie académique. Ils ne trouvent pas de "parrains" à l'intérieur des conseils de facultés pour ouvrir des postes d'enseignement, pour insérer les cours dans les cursus, pour faire pression sur les autorités ministérielles pour faire entrer ces enseignements dans les disciplines académiques et les cursus. La didactique du FLE a connu cette lutte

(Galisson 1986) pour se donner et faire reconnaître sa qualification disciplinaire autonome, c'est donc le moment de soutenir les collègues d'italien langue étrangère dans leur difficile insertion académique. L'internationalisation avec des cursus en anglais peut être l'occasion d'introduire l'italien dans les choix de langues étrangères en lieu et place de l'anglais qui est un pré-requis dans ces cursus. Certains décideurs peuvent être sensibles à l'argument du cours d'italien tenu en anglais comme *lingua franca*<sup>8</sup>, qui devient alors une langue passerelle (Robert 2008), en particulier pour les étudiants asiatiques.

*Stratégie n° 4: introduire les langues dans les enseignements disciplinaires*

Plusieurs entrées sont possibles pour les langues, outre les enseignements. On assiste aujourd'hui à l'institutionnalisation de la pédagogie CLIL/EMILE dans les lycées italiens, et à sa problématisation. Des études similaires doivent être entreprises en particulier pour enquêter sur le rapport entre la qualité de la formation disciplinaire et sa transmission dans une langue-culture étrangère. Quoiqu'il en soit des réserves que l'on peut émettre sur ce rapport non ou peu didactisé dans l'enseignement supérieur, – car il aboutit souvent à des simplifications de contenus notionnels et à un appauvrissement du processus dialogique de cons-

<sup>8</sup> Pour un exemple à l'Université de Macerata pour la faculté de Sciences de la Formation <http://docenti.unimc.it/docenti/francesca-vitrone/2010/italian-language-and-culture-for-international>

truction des compétences, surtout lorsqu'il s'agit de tout un cursus qui est enseigné en langue étrangère en contexte alloglotte –, il faut réaffirmer ici le plurilinguisme par une politique volontariste d'invitation de professeurs étrangers, auxquels on demanderait de s'exprimer dans leur langue maternelle avec un aménagement linguistique concordé: power point en italien, service de traduction simultané comme stage de formation des étudiants en interprétariat<sup>9</sup>... Les parcours d'excellence en vogue dans les universités italiennes peuvent être des occasions de faire connaître en langue le meilleur des recherches étrangères, pour une véritable internationalisation de la formation accessible à tous ceux, et il s'agit de la majorité des étudiants, qui ne participent pas aux programmes de mobilité. Enfin on peut simplement inviter les professeurs à introduire des titres étrangers dans leur bibliographie conseillée, en suggérant de diversifier les pensées académiques convoquées, et d'accepter les relations en italien sur des textes étrangers, ou l'inverse selon les langues les mieux maîtrisées.

L'idéal est de réussir à mettre en place des diplômes conjoints, diplômes qui donnent une véritable valeur d'internationalisation aux études; on trouvera d'ailleurs beaucoup plus de disponibilité de la part des universités européennes non anglaises qu'auprès des institutions anglo-saxonnes pour établir les parcours bi-nationaux, avec

tout l'effort que cela suppose pour harmoniser les programmes et les cultures d'enseignement.

#### *Stratégie n° 5: agir sur les représentations*

Il s'agit ici de préparer un argumentaire documenté en direction des décideurs comme des étudiants quant à l'utilité de l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère. Les arguments doivent être contextualisés avec une liste d'entreprises étrangères établies sur le territoire, des chiffres quand aux flux touristiques, des données sur l'histoire et sur l'actualité des relations entre la région et les pays étrangers, sur les influences et flux réciproques. Ils doivent aussi s'appuyer sur des rencontres, des échanges effectifs en faisant jouer la valorisation des compétences déjà présentes (celles des lycéens, des associations, des jumelages...) et des accords Erasmus.

Les professeurs de langue ne peuvent se reposer sur des niches institutionnelles qui sont actuellement remises en question dans la "guerre des langues" car les changements de poids économiques dans les relations commerciales se répercutent rapidement sur les représentations de l'utilité de l'effort prolongé qu'implique l'apprentissage linguistique. Il est ainsi nécessaire de diffuser le rapport Maalouf qui suggère le choix d'une seconde langue étrangère comme "langue personnelle adoptive", qui fait aussi la différence

<sup>9</sup> Un exemple de bonne pratique est celui des Journées des Droits Linguistiques organisées à l'Université de Teramo en collaboration avec une école d'interprétariat pour les services de traduction simultanée.



dans les curriculum vitae, lorsque la connaissance approfondie de l'anglais est devenu un pré-requis incontestable.

L'Union européenne devrait prôner la notion de *langue personnelle adoptive*.

Ce que nous entendons par cette notion, c'est que tout Européen serait encouragé à choisir librement une langue distinctive, différente de sa langue identitaire, et différente aussi de sa langue de communication internationale. Son apprentissage s'accompagnerait d'une familiarisation avec le ou les pays où cette langue est pratiquée, avec la littérature, la culture, la société et l'histoire liées à cette langue et à ses locuteurs.

En distinguant nettement, à l'heure du choix, entre *une langue de communication internationale* et *une langue personnelle adoptive*, on inciterait les Européens à prendre, en matière d'apprentissage des langues, deux décisions séparées, l'une dictée par les besoins de la communication la plus large, l'autre guidée par tout un faisceau de motivations personnelles liées au parcours individuel ou familial, aux liens affectifs, à l'intérêt professionnel, aux préférences culturelles, à la curiosité intellectuelle, etc. (Maalouf 2008)

La didactique du français se trouve ainsi à devoir pratiquer une politique de séduction pour susciter un "désir de France", pour réparer les blessures et malentendus entre cousins transalpins et cisalpins. Un travail systématique sur les représentations croisées nous semble indispensable et préliminaire au travail d'acquisition de la correction

linguistique afin de regagner le public. Ce travail devrait s'inscrire dans le cahier de charge des enseignants de langues autres que l'anglais, en compensation de leur charge de travail moins lourde en termes quantitatifs de fréquentation des cours. Il est d'ailleurs aussi souhaitable que les enseignants se portent volontaires pour regrouper les cours de langues moins fréquentés en mutualisation entre plusieurs facultés afin de garantir la diversité linguistique dans l'offre des facultés non littéraires.

La diversification linguistique nous impose dès lors un impératif de qualité didactique. Les enseignants de français doivent se mettre à jour quant aux technologies TICE (Gasser 2012, Hamon 2012, Noirhomme 2012) pour offrir un service de qualité à distance et en présence, cela fait partie non seulement de la qualité documentaire et procédurale, mais d'une stratégie d'action sur les représentations de la langue et son ancrage dans une vision du futur.

Un programme comme la SPECQUE<sup>10</sup> (Simulation du Parlement Européen Canada\_Québec Europe) peut par exemple être l'occasion de valoriser les apprenants avancés de français en leur proposant une simulation globale de communication internationale en français dans un cadre prestigieux. Nous notons que les universités de Sassari et la LUISS de Rome ont su faire profiter à leurs étudiants de cette occasion qualifiée, ce type de programme amenant les universités à ouvrir de

<sup>10</sup> <http://www.specque.org/>

te de la valeur du titre et la contextualisation par la présentation d'un Portfolio personnalisé qui devient l'objet thématique de discussion lors de l'épreuve d'interaction orale (Anquetil 2010).

L'intercompréhension se développe actuellement comme nouvelle approche complémentaire et non concurrentielle par rapport à la didactique des langues singulières; de nombreuses expérimentations sont en cours, soutenues par les instances de la Francophonie et de l'Union Latine (AUF, Union Latine 2011). Nous la concevons comme ouverture préalable des représentations du public sur l'apprentissage des langues et construction d'une appartenance culturelle romanophone. En contexte universitaire il s'agit de former des lecteurs romanophones (Melo 2011) pour élargir l'accessibilité des textes de presse et de littérature spécialisée, en flexibilisant la notion de langue étrangère (Lévy 2006). Les possibilités d'insertion de l'IC à l'université sont nombreuses (Anquetil 2012), des possibilités particulièrement fructueuses se dessinent pour les formations au tourisme, mais aussi dans ces petits modules de *Ulteriori Conoscenze Linguistiche* ou *Idoneità Linguistiche* ou le nombre réduit d'heures d'enseignement incite à une rentabilisation maximum de l'ouverture au plurilinguisme.

### Conclusion

L'affirmation du plurilinguisme est donc un combat que les enseignants de langue doivent affronter à plusieurs niveaux institutionnels, il manque actuel-

lement en Italie une base de rassemblement de ces volontés, nous suggérons que le Centre Linguistique en soit promoteur sur la base d'expériences menées avec l'association HERACLES (Hautes Études et Recherches pour les Apprentissages dans les Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur)<sup>11</sup> qui se définit comme un réseau au service de la diversité culturelle et du plurilinguisme et rassemble essentiellement des Centres Linguistiques de pays francophones et latins (dont *l'Università per Stranieri* de Pérouse). La dernière manifestation de cette association regroupant plus de 40 pays a eu pour thème "Le portugais, l'espagnol, le français, langues d'avenir dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique". A l'occasion, le 23 mars 2011, de l'ouverture officielle, à São Paulo, de l'Antenne pour l'Amérique Latine du Bureau des Amériques de l'Agence universitaire de la Francophonie, une centaine de recteurs, responsables des relations internationales, enseignants-chercheurs, partenaires de l'AUF, ont pu débattre en intercompréhension (chacun s'exprimant en espagnol, en français ou en portugais) de la diversité culturelle et linguistique dans la production, la diffusion et l'enseignement des connaissances. On déplore l'absence de l'italien dans ce projet de valorisation des langues académiques romanes.

D'une façon générale l'orientation trop exclusivement anglophile des politiques d'internationalisation actuelle, risque de couper l'Italie de potenti-

<sup>11</sup> <http://www.forumheracles.org>

tés importantes du côté du monde académique romanophone, par sous-évaluation du potentiel représenté par les Universités d'Amérique Latine et de la Francophonie. Mais à ce titre l'Université de Bologne est parmi celles qui n'ont pas laissé échapper à leur attention cette opportunité. Comme nous le rapporte l'analyse du CENSIS, cette université est la deuxième de la classification en internationalisation, mais sur un modèle de diversification de ses partenariats: l'analyse met en avant la création d'antennes de l'université à Buenos Aires, comme lieu stratégique pour sa présence en Amérique Latine. Le plurilinguisme passe par ce type de construction d'une identité latine élargie des universités italiennes, en aménageant des parcours de recherche et d'enseignement communs, basés sur une continuité de tradition culturelle et de relations bilatérales là où une interdidacticité (Puren 2005) universitaire est possible sans rapport de domination aliénante.

### Bibliographie

- Agence Universitaire de la francophonie, Union Latine, *L'intercompréhension et les nouveaux défis pour les langues romanes* (sous la direction de Dolores Alvarez, Patrick Chardenet, Manuel Tost) 2011. [http://unilat.org/DPEL/Promotion/Publications/Dernieres\\_parutions/fr](http://unilat.org/DPEL/Promotion/Publications/Dernieres_parutions/fr)
- M. ANQUETIL, Mathilde. *Mobilité Erasmus et communication interculturelle*, Peter Lang, Bern 2006.
- M. ANQUETIL, *L'interaction en situation de certification de FLE, un regard critique, in Spécificités et diversité des interactions didactiques: disciplines, finalités, contextes*, Actes du Colloque international Université de Lyon - ICAR - CNRS - INRP, (Lyon, 24-26 juin 2010). <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00534429>
- M. ANQUETIL, *La préparation linguistico-culturelle des étudiants Erasmus au départ pour la France: pour un projet d'interdidacticité franco-italienne*, in Actes des Journées d'Etudes *Le français dans le contexte plurilingue des Centres linguistiques universitaires italiens* (CILTA Università di Bologna, 18-20 febbraio 2011). In corso di pubblicazione in "Repères-DORIF" ([www.dorif.it](http://www.dorif.it)), 1 (2012)a.
- M. ANQUETIL, *Quale inserimento per l'intercomprensione nell'Università italiana*. Atti del Convegno Internazionale *Attraverso le lingue. L'intercomprensione, in ricordo di Claire Blanche-Benveniste* (Università di Roma Tre, 20 novembre 2011), in corso di pubblicazione in "Intercomprensão-Redinter", (dir. C. Ferrão Tavares), 2012b
- L.-J. CALVET, *Mondialisation, langues et politiques linguistiques*. Conférence à l'Université de Provence, 2002. <http://www.usenghor-francophonie.org/international/conf/2002/calvet.pdf>
- L.-J. CALVET, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris 1999.
- J.-M. DEFAYS, *Les responsabilités du professeur de langues face à la globalisation*. Conférence d'ouverture du congrès de la FIPF *Vers l'éducation plurilingue en Europe avec le français* (Prague, 8 septembre 2011).
- P. DI STEFANO, *Non solo Inglese. Perché è un affare difendere l'italiano*, "Corriere della Sera", 7 novembre 2011.
- R. GALISSON, *Éloge de la "Didactologie/Didactique des Langues et des Cultures (maternelles et étrangères) – D/DLC*, "Études

- de Linguistique Appliquée", 64 (1986).
- M. GAZZOLA, *La valutazione e l'internazionalizzazione dell'università: quali effetti sulla diversità linguistica?*, "Plurilinguismo. Contatti di lingue e culture", 15 (2010). [www.terminometro.info/public/Plurilinguismo.pdf](http://www.terminometro.info/public/Plurilinguismo.pdf)
- R. GASSER, *Cours de français multimédia: aides linguistiques et aides à l'apprentissage*, in *Actes des Journées d'Etudes Le français dans le contexte plurilingue des Centres linguistiques universitaires italiens* (CILTA Università di Bologna, 18-20 febbraio 2011). In corso di pubblicazione in "Repères-DORIF" ([www.dorif.it](http://www.dorif.it)), 1 (2012).
- Y. HAMON, *Usages des TICES pour l'enseignement des langues: modifications de rôle et nouvelles professions*, in *Actes des Journées d'Etudes Le français dans le contexte plurilingue des Centres linguistiques universitaires italiens* (CILTA Università di Bologna, 18-20 febbraio 2011). In corso di pubblicazione in "Repères-DORIF" ([www.dorif.it](http://www.dorif.it)), 1 (2012).
- A. KRUCHININA, *Le français dans la politique linguistique universitaire*, in *Actes du congrès de la FIPF Vers l'éducation plurilingue en Europe avec le français* (Prague, 8 septembre 2011).
- D. LEVY, *Dialectique en contexte universitaire du plurilinguisme et du FLE en Italie: résistances et ouvertures* in F. BIDAUD, J.-P. SEGHI (a cura di), *Le chercheur/enseignant/formateur en langues étrangères dans les universités italiennes. Contraintes institutionnelles et autonomie. Le cas du français*, Wizarts Editore, Porto Sant'Elpidio 2006a.
- D. LEVY, *Presentazione del volume "Da una a più discipline, da una a più lingue: Ricerca, insegnamento e formazione per una didattica delle lingue sempre meno straniere"*, in D. LEVY (ed.), *Da una a più lingue, da una a più discipline, insegnamento-apprendimento, formazione e ricerca*, Wizarts Editore, Porto Sant'Elpidio 2006b.
- G. LÜDI, B. PY, *Etre bilingue*, Peter Lang, Bern 1986, 2003.
- A. MAALOUF, *Un défi salutaire, comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe*, Propositions du Groupe des Intellectuels pour le Dialogue Interculturel constitué à l'initiative de la Commission Européenne, Bruxelles 2008 [http://ec.europa.eu/education/languages/archive/doc/maalouf/report\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/education/languages/archive/doc/maalouf/report_fr.pdf)
- MAURER B., (2011), *Enseignement des langues et construction européenne, Le plurilinguisme, nouvelle idéologie dominante*, Paris, Editions des archives contemporaines.
- S. MELO PFEIFER, *Lecture en Langues Etrangères Voisines en contexte universitaire*, in R. GOIGOUX, M.-C. POLLET, *Didactiques de la lecture, de la maternelle à l'université*, Presses Universitaires de Namur, collection Recherches en Didactique du français, Namur 2011.
- B. NOIRHOMME, *Apprentissage collaboratif sur la plateforme Moodle*, in *Actes des Journées d'Etudes Le français dans le contexte plurilingue des Centres linguistiques universitaires italiens* (CILTA Università di Bologna, 18-20 febbraio 2011). In corso di pubblicazione in "Repères-DORIF" ([www.dorif.it](http://www.dorif.it)), 1 (2012).
- C. PUREN, *Interculturalité et interdidacticité dans la relation enseignement-apprentissage en didactique des langues-cultures*, in "Études de linguistique appliquée", 140 (2005) (no 140).
- J.-M. ROBERT, (coord.) *L'anglais, langue passerelle vers le français?* "Études de Linguistique Appliquée", 149 (2008).